



Extrait du livre des délibérations du conseil

Une séance extraordinaire du Conseil municipal de Bolton-Est a eu lieu le 30^e jour du mois d'avril de l'an **DEUX MILLE VINGT ET UN** à 10 h 25.

Sont présents :

Joan Westland-Eby	Mairesse	
Pierre Grenier	Conseiller	siège no 1
Pierre Piché	Conseiller	siège no 2
Vinciane Peeters	Conseillère	siège no 3
Alain Déry	Conseiller	siège no 4
Jacques Fournier	Conseiller	siège no 5
Poste vacant		siège no 6

Les élus présents FORMANT QUORUM sous la présidence de la Mairesse, Mme Joan Westland-Eby.

Assiste également à la séance, la Directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Mélisa Camiré conformément aux dispositions du *Code municipal*. La séance est à huis clos, selon les directives de la COVID-19.

Adoption – Règlement de lotissement 2021-388

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a donné un avis de motion le 1^{er} mars 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a reçu, tel que le prévoit la loi, une copie du premier projet de règlement de lotissement 2021-388 ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a pour objet de remplacer le règlement de lotissement 2014-279 afin d'intégrer les nouvelles orientations du plan d'urbanisme et ainsi appuyer les démarches entreprises depuis 2017 pour la création d'outils favorisant un aménagement permettant une cohabitation harmonieuse avec le milieu naturel et sensible dans lequel se trouve Bolton-Est ;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement a été adopté lors de la séance du 1^{er} mars 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'une séance d'information par vidéoconférence a été tenue le 16 mars 2021 afin de présenter la démarche de refonte réglementaire ;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique par écrit sur le premier projet de règlement a été tenue du 19 mars au 4 avril 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'une séance supplémentaire de questions et réponses par écrit sur le premier projet de règlement a été tenue du 12 avril au 19 avril 2021 et présentée le 21 avril 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le projet de règlement 2021-388 afin d'ajouter une note au tableau 2 pour une meilleure compréhension de la disposition ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ;

**2021-04-4166 IL EST PROPOSÉ PAR : JACQUES FOURNIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le Conseil de la Municipalité de Bolton-Est adopte le règlement de lotissement 2021-388 remplaçant le règlement de lotissement 2014-279.

Copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité au <http://www.boltonest.ca/>.

ADOPTÉE

Extrait certifié conforme
Le 30 avril 2021



Mélisa Camiré
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Cette résolution est sujette à l'approbation du conseil municipal à sa prochaine assemblée ordinaire. »